

Adresses de la société républicaine et de la société populaire de Moissac (Lot) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresses de la société républicaine et de la société populaire de Moissac (Lot) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 521-522;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0521_0000_4

Fichier pdf généré le 09/07/2021

précédé. La statue de la liberté a été ébranlée dans son sanctuaire, mais vous avez découvert les scélérats qui, sous son manteau, creusaient à ses pieds des abîmes avec les poignards de la tyrannie. Les hypocrites ! Sous un masque apparent de patriotisme et de vertu, ils avoient, pendant longtemps, caché leur noir dessein ; et à l'aide d'une réputation acquise par des opinions populaires et des services rendus, ils machinaient dans les ténèbres les maux dont ils devoient nous acabler. Anéantir la liberté, égorger la Convention nationale, rétablir la tyrannie : tel étoit le but de Robespierre, St-Just, Couthon, Le Bas, Henriot & a. Mais votre patriotisme bouillant a déjoué cet infâme complot ; votre énergie a triomphé de tous les dangers qui vous environnoient, et vous avez fait une prompte justice des conspirateurs.

Grâces vous soient rendues, fidèles représentants du peuple. Le caractère que vous avez déployé, en envoyant à l'échafaut des hommes qui vouloient assassiner la République, vous a acquis de nouveaux droits à l'estime, à l'admiration et à la reconnaissance de tous les vrais amis de la patrie ; mais il ne suffit pas que les Robespierre, les St-Just, les Couthon et quelques-uns de leurs complices aient payé de leur tête le crime qu'ils méditoient. Une conspiration, ourdie par des hommes qui avaient acquis de la célébrité et qui jouissaient de quelque confiance, doit avoir des ramifications dans les armées et dans l'intérieur. Poursuivés donc, jusques dans leurs derniers retranchements, les créatures et complices de ces nouveaux Catilina. Qu'aucun ne puisse échapper à la vengeance nationale. Sévissés contre tous les traîtres ; faites tomber toutes les têtes coupables ; que le même coup frappe à la fois et les amis tièdes de la liberté, et les fauteurs ardents de la tyrannie. Continués enfin de travailler pour le bonheur du peuple, et le peuple vous bénira.

Pour nous, citoyens représentants, pleins de confiance en vous et fidèles à nos serments, nous déclarons que nous vouons à l'exécration publique tous ceux qui voudraient attenter à la souveraineté nationale. Nous vous déclarons solennellement que nous sommes prêts à mourir pour l'unité et l'indivisibilité de la République, l'entière exécution de la loi et de tous les décrets de la Convention nationale. Tels sont les sentiments dont sont vivement pénétrés les membres composant le conseil général de Moissac.

AURIMONT (*off. mun.*), MASSIP (*off. mun.*), POUMEL (*off. mun.*), JOINAC (*off. mun.*), BLEYNIE (*notable*), LARNAUDÉS (*off. mun.*), DISSE fils (*notable*), SANSON (*notable*), LATAILHEDE 3^e (*notable*), TULIPPE GENYER (*notable*), Fougere BELTHILS fils (*notable*), An^{ne} BONNEFOUS (*notable*), LESPINASSE (*notable*), PLANTADE (*off. mun.*), GERBAUT (*off. mun.*), MERE (*off. mun.*), DELON (*notable*), CAMUSET (*notable*), PÉRÉ (*notable*), RESSAYRE (*notable*), DARIER (*notable*), DÉTOUR (*off. mun.*), FOUZET (*notable*), FAURÉ (*secrét.*) [et une signature illisible].

[Les membres composant le conseil g^{al} de la comm. de Moissac, au peuple de Paris ; s.d.]

La commune de Moissac est trop pénétrée de l'énergie que le peuple de Paris a développé dans le dernier événement qui a délivré la République française d'un dictateur, pour ne pas lui manifester ses sentiments.

C'est toi, bon peuple, qui as encore une fois sauvé la patrie et la liberté. C'est au milieu des factions et des proscriptions les plus périlleuses que tu as su te montrer digne de la souveraineté du peuple. Tu as couvert de ton égide tutélaire la représentation nationale contre les poignards des conjurés. C'est un triomphe de plus remporté contre la tyrannie, qu'il faut ajouter aux conquêtes de la Bastille et du château des Tuileries. L'intrépidité de ta conduite ne peut qu'exciter l'admiration et la reconnaissance de la République entière.

De toutes les factions qui ont conspiré contre la liberté, cette dernière a été sans doute la plus dangereuse. Celui que les Français avaient cru jusques ici l'ami du peuple en était le plus cruel oppresseur. Les mandataires du peuple français ont déjoué cet odieux complot avec un courage peu commun et ont livré à l'échafaut les conspirateurs.

Puisse le terrible exemple en imposer à l'avenir à tout audacieux qui voudrait dominer, qu'il sache que c'est le plus grand crime qui puisse être commis chés un peuple libre. La mémoire de ce moderne Catilina et de sa faction nous sera aussi exécration que celle du dernier tiran couronné.

Braves Parisiens, vous avez tout fait pour opérer la révolution ; vous avez tout osé pour maintenir et défendre la liberté menacée ; recevez les marques d'union et d'attachement que la commune de Moissac vous renouvelle en cette circonstance. S. et F.

MERE (*off. mun.*), PLANTADE (*off. mun.*), MASSIP (*off. mun.*), FOUZET (*notable*), GERBAUT (*off. mun.*), CAMUSET (*notable*), LARNAUDÉS (*off. mun.*), AURIMONT (*off. mun.*), LESPINASSE (*notable*), Tulipe GENYER (*notable*), LATAILHEDE (*notable*), LACASSAGNE j^{ne} (*notable*), BLEYNIE (*notable*), RESSAYRE (*notable*), DARIER (*notable*), Romarin BOURU (*notable*), Fougère BELTHILS fils (*notable*), autre DARIER (*notable*), Cⁿ CABANÈS (*notable*), MARCHAND (*notable*), FOSSAT (*notable*), MONDIN (*notable*), FAURÉ (*secrét.*).

x'

[La sté républicaine de Moissac, à la Conv.; Moissac, 18 therm. II] (1).

Représentans,

Au moment où la République porte, de toutes parts, ses armes victorieuses, au moment où la fuite de ses ennemis annonce la chute de tous les trônes, la mort de la tyrannie et le règne de la liberté, deviez-vous attendre que ceux-là même qui sembloient travailler avec tant de succès pour établir l'indépendance de l'univers,

(1) C 316, pl. 1266, p. 24, 25. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l) ; Moniteur (réimpr.) XXI, 480 ; J.Fr., n° 687, M.U., XLII, 443.

ceux qui avoient tant de fois préconisé les mo[e]urs et les vertus, ceux-là enfin qui avoient concouru, avec vous, à rappeler l'homme à sa première dignité, eussent formé le coupable projet d'asservir leur patrie, et de renouer les fers que vous seuls aviez eu le courage de briser ? Telle est cependant, citoyens représentants, la cruelle expérience qui vient de se passer sous vos yeux, et la nouvelle qui nous a été transmise par les papiers publics a moins excité notre indignation qu'elle n'a ému notre sensibilité, en apprenant que vos jours ont été menacés, et même qu'ils ont couru le plus grand danger.

En effet, citoyens représentants, si, dans cette affreuse catastrophe, vous n'aviez affronté l'oppression afin de la mieux combattre, c'en étoit fait de la liberté. Mais vous avez juré de vivre libres ou de mourir, et il n'en a pas fallu davantage pour que la France ait été sauvée. Semblables aux magistrats de Rome qui préférèrent attendre la mort dans la chaise curule plutôt que de compromettre les droits du peuple, vous avez bravé les poignards des assassins, et vous avez appris aux Français que, fidèles à vos serments et à vos décrets, vous ne composeriez jamais avec un dictateur, des triumvirs, ni avec le despotisme, sous quelque couleur, sous quelque dénomination qu'il ose se reproduire.

Grâces vous soient rendues, citoyens représentants, du courage et de l'énergie que vous avez montré, dans cette circonstance. Grâces vous soient rendues des nouveaux triomphes que vous avez procuré à la liberté, dont le règne ne sera bien affermi que lorsqu'elle foulera sous ses pieds les cadavres de tous les conspirateurs, de tous les intrigants et de tous les hypocrites.

Quand à nous, citoyens représentants, pénétrés d'admiration et de reconnaissance envers vos sublimes travaux, nous sommes toujours debout pour l'exécution de vos sages décrets, et, s'il eût été en notre pouvoir de prévenir les événements qui sont arrivés, à coup sûr nous aurions partagé avec nos frères de Paris l'honneur de repousser les scélérats dont vous avez fait avorter les coupables projets.

Tels sont, citoyens représentants, les sentiments dont nous sommes animés. Comme vous, nous avons juré de vivre libres ou de mourir, et, dans l'épanchement de nos cœurs, nous nous plaçons à répéter en ce moment, et d'une voix unanime : vive la République, vive la Convention ! S. et F.

CARIMONT (*vice-présid.*), LAPAILHÈDE 3^e [et un nom (*de secrétaire*) illisible].

[*La sté popul. de Moissac au peuple de Paris; Moissac, 18 therm. II*].

Encore une fois ton bras vengeur a rougi le sol de la liberté du sang de la tyrannie. Grâces t'en soient rendues, peuple valeureux, peuple conservateur de la République ! Gloire, honneur à la Convention !

Tels que les songes chimériques de la nuit disparaissent au réveil de l'homme effrayé, tels ont disparu les Robespierre, les Couthons, les Saint-Just, les Fleuriots, quand le réveil du

peuple a sonné de nouveau pour la liberté. Tels disparaîtront encore leurs complices, leurs imitateurs.

Oui, tyrans, oui, conspirateurs, vous serez anéantis, la République seule sera triomphante. Seule elle captera les cœurs, les volontés et les suffrages, et, loin d'être altéré dans sa marche rapide par votre chute honteuse, elle en acquerra une nouvelle force, qui, communiquée à ses braves défenseurs, fera de nouveau pâlir sur leurs trônes les rois coalisés contre elles.

CARIMONT (*vice-présid.*), LAPAILHÈDE 3^e [et une signature (*de secrétaire*) illisible].

y'

[*Le c. de surveillance de la comm. de Moissac, à la Conv.; Moissac, 18 therm. II*] (1).

Représentans d'un peuple libre,

Plus la République a été agitée par les factions qui se sont successivement renouvelées, plus vous vous êtes montrés dignes du poste que vous occupés. Grands dans les événements qui ont menacé notre chère liberté, vous avez partout étalé le courage de Brutus. Malgré les orages qui ont si souvent grondé sur vos têtes, vous avez constamment gardé un sang-froid qui a dû étonner vos assassins, et vous n'avez pas oublié un instant que vous étiez les pères du peuple. En vain, le nouveau Cromwel (l'infâme Robespierre) avoit attiré sur lui les regards de certains citoyens foibles et crédules. En vain, par une hypocrisie des plus raffinées, a-t-il voulu se servir de la bonté du peuple pour lui donner de nouveaux fers. En vain, le nouveau Catilina de la patrie (Saint-Just) avoit adroitement aiguisé les poignards qui devoient ensanglanter le sénat françois. En vain certains de leurs collègues et de leurs adhérents les secondoient dans leurs desseins liberticides. Tous ces complots ont été déjoués par votre courage et votre énergie, et ces vils intrigants qui, sous des dehors de popularité, vouloient s'ériger en des nouveaux tirans, sont bientôt rentrés dans la poussière qui les avoit vu naître.

Autant nous avons frémy d'horreur au récit de ce noir complot, autant notre âme s'est trouvée satisfaite en apprenant que la peine avoit suivi de près le crime. Grâces immortelles soient rendues à l'Etre suprême qui a constamment veillé sur les destinées de la France, et détourné le fer assassin qui devoit percer le cœur des pères de la patrie.

C'est sous son égide que vous venés de sauver encore une fois la liberté, qui, quelques instants, resta chancelante; cependant c'est l'appanage le plus sacré de tous les républicains, leur propriété la plus précieuse; et ces deux mots liberté et patrie se répètent de bouche en bouche avec enthousiasme, d'un bout de la République à l'autre. Oui, représentants, nous le voulons ce don précieux de la nature.

(1) C 313, pl. 1249, p. 48, 49. Mentionné par Bⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹); *Moniteur* (réimpr.) XXI, 480; J.Fr., n° 687.